



contester PV dépassement sur ligne continue

Par **BFIM**, le **19/01/2020** à **19:23**

J'ai commencé à doubler une voiture très lente sur un ligne de dissuasion. Seulement je m'y suis pris un peu tard et je me suis rabatu après le dépassement sur une ligne continue. Une voiture de gendarmes suivait quelques véhicules plus loin et ils m'ont intercepté une dizaine de Km plus tard.

Je souhaiterais contester ce PV.

L'avis de contravention indisque "franchissement ligne blanche..." N12" et la commune

Sur cette commune la N12 comprends des zone où il est autorisé de doubler et d'autres pas. Puis-je jouer sur le fait que l'adresse est imprécise ?

Puis-je mettre en avant que le véhicule était loin derriere et n'a pa pu constater l'infraction avec certitude ?

Avez-vous des conseils à me donner ?

Merci.

Par **youris**, le **19/01/2020** à **19:41**

bonjour,

contester votre infraction revient à remettre en cause le procès-verbal établi par les gendarmes qui sont assermentés donc prouver que les gendarmes se sont trompés.

à lire votre message, vous ne contestez pas la réalité de l'infraction mais vous voulez jouer sur l'adresse imprécise mais pouvez-vous prouver l'erreur commise par les gendarmes ?

salutations

Par **BFIM**, le **21/01/2020** à **19:06**

J'aimerais faire annuler le PV pour vice de forme (adresse imprécise)

Par **youris**, le **21/01/2020** à **20:01**

je vous conseille de consulter un avocat spécialisé en droit routier.